



Paris, le 14 mars 2017

Françoise Pinson
Secrétaire générale du SNMD

à

Audrey Azoulay
Ministre de la Culture et de la
Communication

Madame la Ministre,

2017 marque l'année du centenaire de la mort de Rodin et force est de constater que pour son musée la fête n'est pas au rendez-vous.

C'est particulièrement vrai pour les agents d'accueil, de surveillance et des caissières-vendeuses pour lesquels les conditions de travail se dégradent de jour en jour. Une partie des besoins permanents en effectifs sont actuellement comblés par le recours à des CDD de deux mois, ce qui est illégal. Ceci occasionne un surcroît de travail pour différents services et dégrade la qualité d'accueil du public et de sa sécurité ainsi que celles des œuvres. Par ailleurs, l'engagement de tous les agents dans leurs missions n'est pas reconnue, alors que la surcharge de leur travail ne fait qu'augmenter.

Cette situation est indigne de ce que l'on est en droit d'attendre d'un musée national au rayonnement mondial.

C'est pourquoi le Syndicat National des Musées et Domaines revendique :

1. Pour l'amélioration des conditions de travail :

- la création d'emplois titulaires au service de l'accueil, de la surveillance et de la sécurité, tant pour l'équipe de jour que celle de nuit.
- la création de deux postes de caissier-vendeur
- l'autorisation pour les agents surveillant les salles de s'asseoir ponctuellement et la commande de chaises pour cela.
- pour les agents recrutés sur besoins permanents à temps incomplet, le roulement de leur jour de repos en leur permettant que l'un d'entre eux soit le dimanche une fois par mois.

2. Pour la reconnaissance du travail des agents :

- des promotions d'échelons pour les agents contractuels
- une revalorisation indemnitaire des agents titulaires

3. Pour l'organisation du travail

- le retrait du projet de création d'un pôle de bâtiment, de la sécurité et de la surveillance et du système d'information. Le SNMD affirme son refus de tout projet d'installation de caméras de surveillance et de toute externalisation de la surveillance.
- le respect des missions des Techniciens des Services Culturels
- le respect du règlement intérieur du service de l'accueil, de la surveillance et de la sécurité voté en CT concernant le travail les jours fériés. Nous exigeons, conformément à ce texte le retour à l'appel au volontariat et que les agents postés au planning ne souhaitant pas travailler un jour férié n'aient pas à poser un congés comme cela se pratique dans tous les établissements du Ministère. Nous revendiquons ainsi, pour une égalité de traitement entre les agents, la mise en place de ce système pour les caissières-vendeuses.

Ce sont pour toutes ces raisons que la présente vaut préavis de grève reconductible à compter du 22 mars 2017 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval pour l'ensemble des agents titulaires, contractuels, apprentis ou stagiaires de l'établissement public du musée Rodin.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Françoise Pinson
Secrétaire générale